

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 9 septembre 2024 à 19 h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents : Monsieur Gérald Beaulieu, maire
 Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
 Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca. Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées
 - 6.2. Réduction du nombre d'élus au conseil municipal
 - 6.3. Diagnostic pour donner suite au forum sur la gouvernance municipale (24 septembre 2024 à 19h)
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Séance d'information publique – Projet de prévention des aléas côtiers (23 septembre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond)
8. **Transport**
 - 8.1. Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
 - 8.2. Achat d'une soudeuse pour le garage municipal
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Dépôt du rapport annuel 2023 sur la gestion de l'eau potable
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. PNHA – Travaux améliorant l'accès au Centre communautaire Gabriel-Raymond
 - 11.2. Responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption
 - 11.3. Bibliothèque Marie-Ratté – Projet Baie-des-Sables en images
 - 11.4. Animation du local des jeunes pour l'année 2024-2025
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Lancement de la campagne de financement pour la Coopérative de solidarité de BDS (1^{er} octobre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond)
 - 13.2. Friperie de BDS – Remise officielle d'un don à l'OMH pour la Résidence des Sables
14. Période de questions du public

15. Levée de la séance

2024-117 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 9 septembre 2024 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton du procès-verbal*

2024-118 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août tel que remis par le greffier-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2024-119 APPROBATION DES COMPTES AU 31 AOÛT 2024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d'août 2024;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 août 2024 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	38 262.49	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #502371 au #502410)	38 382.91	\$
Total des comptes	76 645.40	\$

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée à ce moment-ci.

6.1. *Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées*

2024-120 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DES ACCÈS AUX INSTALLATIONS DES EAUX USÉES

Il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu de demander des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées pour la saison hivernale 2024-2025 aux entreprises locales suivantes :

- Les Entreprises Jason Fournier inc.;
- Les Entreprises S Dion;

Le devis tel que préparé et remis par le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est accepté. Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 1^{er} octobre 2024 à 10 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2. Réduction du nombre d'élus au conseil municipal

2024-121 MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA PRÉPARATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT VISANT LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant les difficultés de recrutement de candidats aux élections dans les municipalités moins peuplées;

Considérant que le projet de loi 57 permet au conseil d'une municipalité de moins de 2 000 habitants dont le territoire n'est pas divisé aux fins électorales d'adopter un règlement visant à réduire son nombre de conseillers de six à quatre en vertu de l'article 44.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*;

Considérant que le conseil municipal doit adopter par résolution un projet de règlement et tenir une assemblée publique de consultation sur ce dernier conformément à l'article 20 de la LERM;

Considérant qu'un tel règlement doit être adopté au plus tard le 31 décembre de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu une élection générale;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de mandater la direction générale afin de préparer un projet de règlement visant la réduction du nombre d'élus au conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

6.3. Diagnostic pour donner suite au forum sur la gouvernance municipale (24 septembre 2024 à 19h)

Les élus municipaux sont invités à participer à une rencontre d'autodiagnostic municipal afin de poursuivre les efforts en lien avec le forum sur la gouvernance municipale qui aura lieu le mardi 24 septembre 2024 à 19h à la salle du conseil municipal.

7.1. Séance d'information publique – Projet de prévention des aléas côtiers (23 septembre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond)

Une première séance d'information publique sur le projet aura lieu le lundi 23 septembre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond. Des représentants du ministère de la Sécurité publique (MSP) seront présents pour expliquer le Cadre pour la prévention des sinistres (CPS) et répondre aux questions des citoyens.

Afin de répondre aux demandes de certains citoyens, la séance d'information sera enregistrée et il sera possible d'y assister en direct à l'aide de l'application Zoom. Seules les questions via le clavardage seront acceptées.

8.1. *Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal*

2024-122 APPROVISIONNEMENT EN PROPANE POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'approvisionnement en propane pour la prochaine année en vertu de la résolution #2024-111;

Considérant que nous n'avons reçu qu'une seule soumission, soit :

- « Sonic Propulse Énergies » au prix fixe livré de 0.4906 \$ le litre (0.5346 \$ en 2023);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu de retenir la soumission de « Sonic Propulse Énergies » au prix de 0.4906 \$ le litre livré plus les taxes applicables pour l'approvisionnement en propane. Ce prix est valide jusqu'au 30 septembre 2025. Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, ou la directrice générale adjointe, Madame Marie-Eve Guay, sont autorisés à signer le contrat de vente de propane à prix fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2. *Achat d'une soudeuse pour le garage municipal*

2024-123 ACHAT D'UNE SOUDEUSE POUR LE GARAGE MUNICIPAL

Considérant qu'il a lieu de remplacer la soudeuse au garage municipal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser l'achat d'une soudeuse de 200 ampères au montant approximatif de 5 500\$ plus les taxes. Les crédits nécessaires à cette acquisition seront pris à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1. *Dépôt du rapport annuel 2023 sur la gestion de l'eau potable*

2024-124 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Considérant la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025;

Considérant que d'ici 2025, les trois objectifs pour l'ensemble du Québec sont :

- La réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015;
- L'atteinte d'un niveau de fuites modéré selon l'indice de l'International Water Association;
- L'augmentation progressive des investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne, tout en éliminant graduellement le déficit d'entretien.

Considérant que la stratégie adresse plusieurs mesures aux municipalités dont :

- Produire le bilan annuel de la stratégie municipale d'économie d'eau potable;
- Mettre en place des actions progressives pour contrôler les pertes d'eau en fonction de l'indicateur de pertes d'eau;
- Mettre en place les actions progressives pour économiser l'eau chez les consommateurs en fonction de l'indicateur de consommation résidentielle;
- Mettre en place des actions progressives qui concernent la gestion durable de la ressource et des actifs municipaux;

- Présenter annuellement le rapport du bilan au conseil municipal.

Considérant que les programmes d'aide financière pour des projets d'infrastructures d'eau incluent déjà des clauses d'écoconditionnalité rendant obligatoire l'approbation annuelle, par le ministre, du *Formulaire de l'usage de l'eau potable* pour les municipalités dotées d'au moins un réseau de distribution d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'officialiser le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Baie-des-Sables pour l'année 2023 tel que préparé par le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, et approuvé par le *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* le 8 août 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. PNHA – Travaux améliorant l'accès au Centre communautaire Gabriel-Raymond

2024-125 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS (PNHA) POUR DES TRAVAUX AMÉLIORANT L'ACCÈS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

Considérant que la neige en provenance du toit du Centre communautaire Gabriel-Raymond est régulièrement projetée sur la galerie avant, malgré la présence d'une gouttière et d'une barrière à neige sur le toit;

Considérant que cette situation génère régulièrement de la glace sur la surface de la galerie, augmentant ainsi les risques de chute pour les usagers du Centre communautaire Gabriel-Raymond;

Considérant que des petits morceaux de neige ou de glace peuvent également tomber sur la tête des usagers du Centre communautaire Gabriel-Raymond;

Considérant que cela représente une contrainte importante pour les personnes âgées désirant fréquenter le bâtiment pour participer aux diverses activités;

Considérant que l'aménagement d'un toit sur la galerie permettrait de résoudre le problème;

Considérant que l'installation de portes à ouverture automatique améliorerait grandement l'accès au bâtiment communautaire;

Considérant que ces travaux sont demandés depuis plusieurs années par les usagers ainsi que par différents organismes du milieu comme le *Club des 50 ans et plus* et le *Cercle de Fermières*;

Considérant que ces travaux ne pourront être réalisés sans l'obtention d'une aide financière substantielle;

Considérant le *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)* du gouvernement du Canada qui appuie les initiatives locales inspirées ou dirigées par les aînés;

Considérant que l'appel de projets communautaires pour ce programme est en cours du 1^{er} août au 12 septembre 2024;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables souhaite obtenir une aide financière dans le cadre de ce programme afin de financer en partie les travaux identifiés;

Considérant que le coût total du projet est évalué à 100 000 \$;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à présenter au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables une

demande d'aide financière dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* relative au projet identifié dans le préambule de la présente résolution. Le montant demandé est de 25 000 \$ et la contribution financière de la municipalité est estimée à 75 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2. Responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption

2024-126 AJUSTEMENT SALARIAL POUR LE NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION – REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MALADIE

Considérant l'embauche de Monsieur Hildeberto Araujo à titre de responsable du service de garderie municipale en vertu de la résolution #2024-114;

Considérant que ce dernier demande la révision de son salaire afin de tenir compte de son expérience et de sa formation (baccalauréat en science de l'éducation et diplôme universitaire de second cycle en gestion de projets);

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu de modifier et de fixer la rémunération de Monsieur Hildeberto Araujo selon la classe 6, échelon 5 de l'échelle salariale en vigueur.

Le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à effectuer les ajustements de paiements rétroactifs à son embauche en date du 28 août 2024.

Toutes les autres modalités de la résolution #2024-114 continuent de s'appliquer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3. Bibliothèque Marie-Ratté – Projet Baie-des-Sables en images

2024-127 COLLABORATION ET DÉFINITION POUR LE PROJET BAIE-DES-SABLES EN IMAGES

Considérant que le comité de la bibliothèque a initié le projet Baie-des-Sables en images, qui consiste à utiliser la clôture autour de l'église du village pour y installer une exposition thématique illustrant les différents aspects de la vie à Baie-des-Sables : son passé et son présent, son histoire, ses ressources, ses commerces, ses habitants, etc.;

Considérant l'intérêt du conseil municipal de préserver et de rassembler les archives de Monsieur Omer Ducas sur les mémoires de Baie-des-Sables;

Considérant que la Société d'histoire et de généalogie de Matane (SHGM) accepte de collaborer avec la Municipalité de Baie-des-Sables afin de définir et d'unifier le tout dans un seul projet;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables souhaite obtenir une aide financière dans le cadre du *Fonds régions et ruralité (FRR)* afin de financer en grande partie le coût du projet;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de collaborer avec la Société d'histoire et de généalogie de Matane (SHGM) afin de définir le projet identifié dans le préambule de la présente résolution en vue de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Fonds régions et ruralité (FRR)* de la MRC de La Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4. Animation du local des jeunes pour l'année 2024-2025

2024-128 ANIMATION DU LOCAL DES JEUNES POUR L'ANNÉE 2024-2025

Considérant l'aménagement du local des jeunes au Centre communautaire Gabriel-Raymond en vertu de la résolution #2023-161;

Considérant la présentation de demandes d'aide financière pour l'animation d'une maison des jeunes en vertu de la résolution #2023-162;

Considérant les différentes sources de financement confirmées pour l'animation d'une maison des jeunes au montant de 11 752\$;

Considérant le montage financier du même montant pour l'animation de la maison des jeunes pour la période d'octobre 2024 à mai 2025;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'autoriser la coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay, à embaucher des animateurs de manière contractuelle ainsi que d'engager des dépenses de fonctionnement pour les activités pour la période d'opération de la maison des jeunes qui sera d'octobre 2024 à mai 2025. Le total des dépenses devra respecter le budget disponible de 11 752\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. Divers

13.1. Lancement de la campagne de financement pour la Coopérative de solidarité de Baie-des-Sables (1^{er} octobre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond)

La population est invitée à participer au lancement de la campagne de financement de la Coopérative de solidarité de Baie-des-Sables le mardi 1^{er} octobre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond.

13.2. Friperie de Baie-des-Sables – Remise officielle d'un don à l'OMH pour la Résidence des Sables

2024-129 MOTION DE FÉLICITATIONS À MONSIEUR DENIS FOREST ET SON ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE LA FRIPERIE DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que la Friperie de Baie-des-Sables remettra cet automne un don de 10 000 \$ à la Résidence des Sables pour l'aider à équilibrer son budget d'opération;

En conséquence, il est proposé Madame Gabrielle Trigaux et résolu d'adresser à Monsieur Denis Forest et à son équipe de bénévoles une motion de félicitations pour l'opération de la Friperie de Baie-des-Sables, qui a permis de ramasser le don mentionné précédemment au cours de la dernière année.

Qu'une lettre signée par le maire soit transmise à la Friperie de Baie-des-Sables à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Documentaire sur comment combattre la surenchère immobilière (émission de Radio-Canada);
- Fiducie d'utilité sociale en habitation;

- Fiducie d'utilité sociale dans le domaine agricole (émission de la Semaine Verte).

15. *Levée de la séance*

2024-130 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre résolu de lever la séance à 19 h 52.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Gérald Beaulieu, maire